

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant TINA BRASSEUR	Numéro de permis 2018000	Date d'inspection Le 14 juillet 2020	
Nom de l'établissement LA P'TITE ECOLE		Numéro de téléphone (506) 474-1034	
Adresse 102 Confederation Avenue New Maryland NB E3C 1E5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

J'ai observé des interactions positives entre l'éducatrice et les enfants.

Les règlements de sante public sont suivit, cependant s'assurer que vous avez des copies du questionnaire de dépistage pour les situations ou une personne devrait rentrer dans la garderie.

J'ai observé un morceau de métal pointue rouiller prêt de la porte dans l'air de jeux extérieure, comme discuter, si' vous plait, enlevée cet object pour la sécurité des enfants.

Comme discuter, l'utilisation de la piscine est seulement acceptable quand la personne avec le certificat de sauveteur est présente.

original signé par
Sabrina Diotte

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 juillet 2020

Date

original signé par
Tina Brasseur

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 juillet 2020

Date